



## Sections Haute Loire

Les sections syndicales de la DDFIP de la Haute- Loire font le constat suivant :

L'année 2013 s'achève dans un climat délétère pour les agents des Finances Publiques. D'une part, un vent de fronde fiscale agite le pays après la gestion désastreuse du dossier écotaxe, symbole de l'incapacité de l'État à faire admettre la pertinence de l'impôt, mais aussi à en assurer le recouvrement par des fonctionnaires de l'État.

D'autre part, la MAP et sa déclinaison dans les services de la DGFIP, la démarche stratégique, continuent à produire leurs effets dévastateurs: accélération de la dégradation de nos conditions de travail et de la régression de la qualité du service rendu au public, sous l'effet conjugué des suppressions d'emplois, de la réduction permanente des budgets de fonctionnement et des tentatives de restructurations- réorganisations.

Le tout est aggravé par l'accroissement permanent de la fréquentation de nos guichets par une population de plus en plus démunie socialement.

Dans le même temps, la rémunération nette des agents diminue, conséquence du gel des salaires et de l'augmentation des retenues pour pension.

Dans ce contexte, les 1988 nouvelles suppressions d'emplois pour 2014, 11 pour les services de la Haute- Loire, constituent une saignée à blanc qui donne tout son contenu au rouleau compresseur de la démarche stratégique, et servent d'alibi à tous les abandons de missions et fermetures de services réputés non viables.

Lors du CTR du 7 juillet 2013, toutes les organisations syndicales ont voté contre la démarche stratégique de la Direction Générale, dont les effets se feront véritablement sentir sur le réseau après les élections municipales de 2014, lorsque les restructurations des postes comptables et services seront rendues publiques.

Par lettre datée du 29 octobre, les ministres de tutelle ont décidé de mutualiser les fonctions supports des différentes directions du ministère, sans aucune information des représentants du personnel. Cette décision aura des conséquences graves sur les personnels des services de gestion des ressources humaines et des services informatiques tout en préparant la création des corps ministériels de catégorie C et B.

En novembre, la parution du rapport sur la Fonction Publique ou rapport Pêcheur, enfonce de nouveaux coins dans le Statut Général en préconisant la mobilité au sein des fonctions publiques au moyen de « transfonctionnaires » dans l'objectif d'accélérer la politique dite de Modernisation de l'Action Publique et favoriser son cortège de restructuration d'administrations et de suppressions d'emplois.

De surcroît, l'annonce d'une remise à plat de la fiscalité par le Premier ministre n'a rien de rassurant, sachant que la principale mesure concrète réside dans la fusion IR/CSG.

Non seulement l'impact de cette mesure aurait des conséquences très importantes pour les emplois des deux filières de la Direction Générale des Finances Publiques et liquiderait l'impôt le moins injuste, mais, de plus, le prélèvement à la source, qui a la faveur de nos ministres, reviendrait à cibler les seuls salariés et à en confier le recouvrement au privé.

Les sections syndicales de la DDFIP Haute- Loire, par-delà leurs positions respectives, estiment qu'il est urgent que les personnels se rassemblent sur les revendications qui les unissent :

- **Aucune suppression d'emplois !**
- **Arrêt et abandon de la démarche stratégique !**
- **Retrait de la lettre ministérielle organisant les mutualisations !**
- **Arrêt des réorganisations et des restructurations !**
- **Maintien de l'intégralité des missions exercées par la DGFIP !**
- **Maintien de l'ensemble du réseau de proximité, trésoreries, SIP, SIE, contrôle fiscal, soutenu et dirigé par des directions départementales conservant toutes leurs prérogatives !**
- **Non au rapport Pêcheur !**
- **Maintien du Statut Général des Fonctionnaires et de nos statuts particuliers !**

FO- DGFIP 43, Solidaires Finances Publiques 43 et CGTFIP 43 l'affirment ensemble : l'année qui s'ouvre va être décisive pour l'avenir des services. La détermination gouvernementale à liquider le service public républicain des Finances Publiques et la conception qui consiste à considérer l'ensemble des personnels des Finances Publiques comme une variable d'ajustement des contre-réformes qu'ils subissent, ne sont plus supportables. Elles exigent une riposte de l'ensemble des agents des Finances Publiques à la hauteur des enjeux.

Seule la grève de tous les personnels jusqu'à satisfaction permettra de faire échec au démembrement programmé de notre administration, comme nous le montre la grève des enseignants des classes préparatoires.

C'est pourquoi les sections syndicales des Finances Publiques de Haute- Loire demandent à leur bureau national respectif d'appeler sans tarder et de préparer les conditions de la grève massive des personnels de la DGFIP, d'autant plus que des appels à la grève se développent dans d'autres secteurs.

Afin de préparer la grève, les sections syndicales départementales invitent les collègues, tout particulièrement ceux qui travaillent sur la résidence du PUY, à **être présents massivement le 16 janvier 2014, à 8 h 30, à la Direction Départementale, dès avant l'ouverture du Comité Technique Local qui est convoqué pour statuer sur les 11 suppressions d'emplois, pour manifester leur refus de cette orientation liquidatrice de nos services.**